

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1613

1^{er} août 2007

SOMMAIRE

Aceryg S.A.	77410	LaSalle Zama S.à r.l.	77411
Aetos Lux S.A.	77378	Maylys Holding	77423
Arcelor Mittal Sourcing	77386	Mendel S.A.	77387
BSkyB Finance (Luxembourg) S.à r.l.	77395	Missions & Carrières International S.A. ..	77412
Bugatti International S.A.	77395	NEW INVEST.com S.A.	77424
Comura S.A.	77391	OA Consulting, S.à r.l.	77424
Coven S.A.	77407	Orient Investment S.A.	77393
Creola Invest S.A.	77411	Ramill International Holdings S.A.	77421
Digitrust Holding S.A.	77391	RE German Office 2 General Partners, S.à	
Diversified Trading S.à r.l.	77406	r.l.	77386
Domtam S.A.	77388	RE German Small Properties Two General	
DuPont Teijin Films Luxembourg S.A. ...	77406	Partners S. à r.l.	77386
Electricité Longhino S.à r.l.	77389	Rinascimento Sicav	77406
Electro Viaduc S.à r.l.	77424	Romada.Fi S.A.	77410
Endurance Offices Class a Asset S.à r.l. ..	77414	Romada.Fi S.A.	77414
Eurobat Holding S.A.	77386	Romada.Fi S.A.	77413
Europa Steel S.à r.l.	77396	Roscoe Investments S.A.	77389
FDV Venture	77393	San Marino Investment International	77408
General Supplies	77412	S.A.Temco Services-Succursale à Luxem-	
Geronda Investment S.A.	77393	bourg	77397
Gerrards Cross Finance II S.à r.l.	77421	Serifali JV S.à r.l.	77386
GLL AMB Generali Lille S.à r.l.	77397	Southern Participations S.A.	77413
Goldbell	77407	Southern Participations S.A.	77409
Grapy S.A.	77392	Syz & Partners Europe	77394
Hennen Invest Holding A.G.	77388	Teresa S.A.	77405
Holmen Reinsurance S.A.	77392	Toiture d'Europe S.A.	77387
Immo-Royal	77411	Umberstone Financière S.A.	77387
International Mode Investment S.A.	77388	Universal Display S.A.	77390
Ixos Management S.A.	77412	VC Funding 2 S.A.	77394
Janek Holding S.A.	77408	Victor Finance S.A.	77390
Keystar Investments S.A.	77389	Volkskemie S.A.	77392
King's Cross Asset Funding 13	77395	White Sun Re Company S.A.	77390
King's Cross Asset Funding 9	77396	Zafin S.A.	77409

Aetos Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 129.042.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fourth day of the month of June.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

BC EUROPEAN CAPITAL VIII-1, being a «limited partnership» with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL,

represented by CIE MANAGEMENT II LTD, with registered office at Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernsey, Channel Islands GY1 3QL, being the General Partner of such limited partnership and representing and being entitled to act on behalf of such partnership,

itself represented by Mr Pierre Stemper, private employee, professionally residing in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 1st June, 2007.

The proxy given, signed by the appearing person and the undersigned notary, shall remain annexed to this document to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it acts, has requested the notary to state as follows the articles of incorporation of a company which it forms:

Art. 1. Form, name. There is hereby established among the owners of the shares a company in the form of a «société anonyme», under the name of AETOS LUX S.A. (the «Company»).**Art. 2. Duration.** The Company is established for an unlimited duration. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation as prescribed in Article 18 hereof.**Art. 3. Object.** The Company's purpose is to take participations, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way and to acquire patents and licenses; to manage and develop any of them; to grant to enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, any assistance, loans, advances or guarantees; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, preferred equity certificates and debentures in any form. The Company may issue any form of certificates or other securities.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 4. Registered office. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City. The registered office may be transferred within the municipality of Luxembourg by decision of the board of directors. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the board of directors.

In the event that the board of directors determines that extraordinary, political, economic, or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg Company.

Art. 5. Capital - Shares and share certificates. The issued capital of the Company is set at thirty-five thousand Euro (€ 35,000.-) divided into twenty-eight thousand (28,000) shares with a nominal value of one Euro and twenty-five cents (€ 1.25) per share.

Shares will be in registered form.

The Company shall consider the person in whose name the shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such shares.

Certificates stating such inscription shall be delivered to the shareholder. Transfer of nominative shares shall be effected by a declaration of transfer inscribed in the register of shareholders, dated and signed by the transferor and the transferee or by persons holding suitable powers of attorney to act therefor. Transfer may also be effected by delivering the certificate representing the share to the Company, duly endorsed to the transferee.

The Company may redeem its own shares within the limits set forth by law.

Art. 6. Increase of capital. The issued capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of incorporation, as prescribed in Article 18 hereof.

Art. 7. Meetings of shareholders - General. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. If and so long as the Company is composed of a single shareholder, the latter exercises the powers granted by law to the general meeting of shareholders.

The quorum and time required by law shall govern the notice for and conduct of the meetings of shareholders of the Company, unless otherwise provided herein.

Each share is entitled to one vote. A shareholder may act at any meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing, by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission.

Except as otherwise required by law, resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed by a simple majority of those present and voting.

The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any meeting of shareholders.

If all of the shareholders are present or represented at a meeting of shareholders, and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 8. Annual general meeting of shareholders. The annual general meeting of shareholders shall be held in accordance with Luxembourg law at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the notice of meeting on the second Monday of the month of June in each year at 11.00 a.m. and for the first time in 2008.

If such day is not a bank business day in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following bank business day. The annual general meeting may be held abroad if, in the absolute and final judgement of the board of directors, exceptional circumstances so require.

Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective notices of meeting.

Art. 9. Board of directors. The Company shall be managed by a board of directors composed of three members at least who need not be shareholders of the Company.

The directors shall be elected by the shareholders at their annual meeting for a period of maximum six years and shall hold office until their successors are elected.

Any director may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the shareholders.

In the event of a vacancy in the office of director because of death, retirement or otherwise, the remaining directors may elect, by majority vote, a director to fill such vacancy until the next meeting of shareholders.

Art. 10. Procedures of meeting of the board. The board of directors will choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a director, who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of directors and of the shareholders.

The board of directors shall meet upon call by the chairman or two directors at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meetings of shareholders and the board of directors, but in his absence the shareholders or the board of directors may appoint another chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of directors shall be given to all directors at least twenty-four hours in advance of the hour set for such meeting, except in circumstances of emergency in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the notice of meetings. This notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, of each director. Separate notice shall not be required for meetings at which all the directors are present or represented and have declared that they had prior knowledge of the agenda as well as for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of directors.

Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing in writing or by fax, cable, telegram, telex or, provided the genuineness thereof is established, electronic transmission, another director as his proxy. One director may represent one or more directors.

The board of directors can deliberate or act validly only if at least a majority of the directors is present or represented at a meeting of the board of directors. Decision shall be taken by a majority of the votes of the directors present or represented at such meeting.

In the event that any director or officer of the Company may have any personal interest in any transaction of the Company (other than that arising by virtue of serving as a director, officer or employee in the other contracting party), such director or officer shall make known to the board of directors such personal interest and shall not consider, or vote on such transactions, and such director's or officer's interest therein shall be reported to the next succeeding meeting of shareholders.

Any director may participate in any meeting of the board of directors by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of directors may, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile or any other similar means of communications. The entirety will form the minutes giving evidence of the resolution.

Art. 11. Minutes of meetings of the board. The minutes of any meeting of the board of directors shall be signed by the chairman or, in his absence, by the chairman pro tempore who presided at such meeting or two directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two directors.

Art. 12. Powers of the board. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the Company's interests. All powers not expressly reserved by law or by the present articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of directors.

The board of directors may delegate its powers to conduct the daily management and affairs of the Company and the representation of the Company for such management and affairs, with prior consent of the general meeting of shareholders, to any member or members of the board who may constitute committees deliberating under such terms as the board shall determine. It may also confer all powers and special mandates to any persons who need not be directors, appoint and dismiss all officers and employees and fix their emoluments.

Art. 13. Binding signatures. The Company will be bound by the joint signature of two directors of the Company or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the board of directors.

Art. 14. Statutory Auditor. The operations of the Company shall be supervised by a statutory auditor who need not be a shareholder. The statutory auditor shall be elected by the annual general meeting of shareholders for a period ending at the date of the next annual general meeting of shareholders.

The statutory auditor in office may be removed at any time by the shareholders with or without cause.

Art. 15. Accounting year. The accounting year of the Company shall begin on the first day of January of each year and shall terminate on the last day of December of the same year, with the exception of the first accounting year, which shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st December 2007.

Art. 16. Appropriation of profits. From the annual net profits of the Company, five per cent (5 %) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such surplus reserve amounts to ten per cent (10 %) of the subscribed capital of the Company.

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the board of directors, shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and may, without ever exceeding the amounts proposed by the board of directors, declare dividends from time to time.

Interim dividends may be distributed, subject to the conditions laid down by law, upon decision of the board of directors.

The dividends declared may be paid in any currency selected by the board of directors and may be paid at such places and times as may be determined by the board of directors.

The board of directors may make a final determination of the rate of exchange applicable to translate dividend funds into the currency of their payment.

A dividend declared but not paid on a share during five years cannot thereafter be claimed by the holder of such share, shall be forfeited by the holder of such share, and shall revert to the Company.

No interest will be paid on dividends declared and unclaimed which are held by the Company on behalf of holders of shares.

Art. 17. Dissolution and liquidation. In the event of a dissolution of the Company, liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) named by the meeting of shareholders effecting such dissolution and which shall determine their powers and their compensation.

Art. 18. Amendment of Articles. These Articles may be amended from time to time by a meeting of shareholders, subject to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg.

Art. 19. Governing law. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of August tenth, nineteen hundred and fifteen on Commercial Companies as amended.

Subscriptions

The shares have been subscribed follows:

Subscriber	Number of shares subscribed	Payment €
BC EUROPEAN CAPITAL VIII-1	28,000	35,000.-
Total:	28,000	35,000.-

The shares are fully paid up in cash, evidence of which was given to the undersigned notary.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand euros.

Statements

The undersigned notary acknowledges that the conditions required by article 26 of the law of tenth August nineteen hundred and fifteen on commercial companies have been observed.

Extraordinary general meeting

The above named person, representing the entire subscribed capital and considering itself as having received due notice, has immediately proceeded to an extraordinary general meeting.

Having first verified that it was regularly constituted, it has passed the following resolutions.

First resolution

The following persons are appointed directors for a term ending at the next annual general meeting:

Name	Address	Title	Date of birth	City and country of birth
Pierre Stemper	29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg	Private employee	6th December, 1970	Poissy France
Michael Andrew Twining	BC PARTNERS 43-45 Portman Square London W1H 6DA	Chartered Accountant	16th January, 1962	Cheltenham England
Christelle Rétif	29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg	Private employee	13th December, 1973	Saint-Germain en Laye, France
Joachim Ogland	BC PARTNERS 43-45 Portman Square London W1H 6DA	Company director	2nd September, 1972	Wettingen Suisse
Naïm Gjonaj	29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg	Private employee	8th October, 1973	Liège Belgium

Second resolution

Has been appointed statutory auditor: PricewaterhouseCoopers S.à r.l., having its registered office at L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Third resolution

The registered office is fixed at 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, first names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatrième jour du mois de juin.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

BC EUROPEAN CAPITAL VIII-1, un «limited partnership», avec siège à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernesey, Channel Islands GY1 3QL,

représentée par CIE MANAGEMENT II LTD, avec siège social à Trafalgar Court, Les Banques, St. Peter Port, Guernesey, Channel Islands GY1 3QL, en tant que «General Partner» de ce «limited partnership» et représentant et ayant le droit d'agir en son nom,

elle-même représentée par M. Pierre Stemper, employé privé, professionnellement résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration du 1^{er} juin 2007.

La procuration prémentionnée, signée par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée à ce document pour être soumise à la formalité de l'enregistrement.

La partie comparante, ès-qualités qu'elle agit, a demandé au notaire d'arrêter comme suit les statuts d'une société qu'elle forme:

Art. 1^{er}. Forme, dénomination. Il existe, entre les actionnaires, une société anonyme sous la dénomination de AETOS LUX S.A. (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est établie pour une durée illimitée. La Société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale statuant comme en matière de modification des statuts, conformément à l'article 18 ci-après.

Art. 3. Objet. L'objet de la Société est de prendre des participations, sous quelque forme que se soit, dans toute entreprise, luxembourgeoise ou étrangère, commerciale, industrielle, financière ou autre; d'acquérir tout titre et droit par le biais de participation, d'apport, de souscription, d'achat ferme ou avec option ou à la suite de négociation ou encore par tout autre moyen et d'acquérir des brevets et licences; de les administrer et de les développer; d'octroyer aux entreprises dans lesquelles la Société a un quelconque intérêt ou qui font partie du Groupe de sociétés auquel appartient la Société, toute assistance, prêt, avance ou garantie; finalement de réaliser toute opération qui a un lien direct ou indirect avec l'objet de la Société.

La Société peut faire des emprunts sous toute forme et procéder à l'émission d'obligations, de certificats préférentiels d'actions et de titres d'emprunt sous toute forme. La Société peut émettre toute forme de certificats ou d'autres titres.

La Société peut réaliser toutes les opérations commerciales, techniques et financières qui ont un lien direct ou indirect avec les domaines décrits ci-dessus et qui sont de nature à faciliter la réalisation de son objet.

Art. 4. Siège social. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la Commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration. Il peut être créé, par décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Art. 5. Capital - Actions et certificats. Le capital souscrit de la Société est fixé à trente cinq mille Euros (€ 35.000,-) représenté par vingt-huit mille (28.000) actions d'une valeur nominale d'un Euro et vingt-cinq centimes (€ 1,25) par action. Les actions seront émises sous forme nominative.

La Société considérera la personne au nom de laquelle les actions sont inscrites dans le registre des actionnaires comme le véritable titulaire de ces actions.

Des certificats confirmant ces inscriptions seront remis aux actionnaires. Le transfert d'actions nominatives se fera par une déclaration de transfert écrite portée au registre des actionnaires, datée et signée par le cédant et le cessionnaire, ou par leurs mandataires justifiant des pouvoirs requis. Le transfert peut également être effectué par délivrance du certificat d'action à la Société dûment endossé au profit du cessionnaire.

La Société peut racheter ses propres actions dans les limites prévues par la loi.

Art. 6. Augmentation du capital. Le capital souscrit de la Société peut être augmenté ou réduit par décision des actionnaires statuant dans les formes et selon les conditions requises en matière de modification des statuts, conformément à l'article 18 ci-après.

Art. 7. Assemblées des actionnaires - Généralités. Toute assemblée régulièrement constituée des actionnaires de la Société représente tous les actionnaires de la Société. Elle disposera des pouvoirs les plus étendus pour ordonner, mettre en oeuvre ou ratifier des actes en rapport avec les opérations de la Société. Lorsque, et tant que, la Société compte un seul actionnaire, ce dernier exerce les pouvoirs dévolus par la loi à l'assemblée générale des actionnaires.

Les quorum et le délai de convocation prévus par la loi régiront la convocation aux assemblées des actionnaires de la Société ainsi que leur déroulement, sous réserve de dispositions contraires des présents statuts.

Chaque action a droit à une voix. Tout actionnaire pourra agir à toute assemblée des actionnaires en déléguant une autre personne comme son représentant par écrit, télécopie, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité peut en être établie, transmission électronique.

Sauf disposition légale contraire, les résolutions prises aux assemblées des actionnaires dûment convoquées seront adoptées à la majorité simple des présents et votants.

Le conseil d'administration pourra fixer toute autre condition que doivent remplir les actionnaires pour participer à une assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée des actionnaires et s'ils déclarent avoir été informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra être tenue sans convocation ou publication préalables.

Art. 8. Assemblée générale annuelle des actionnaires. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra conformément à la loi luxembourgeoise au siège social de la Société ou à tout autre endroit à Luxembourg, qui sera fixé dans l'avis de convocation, le deuxième lundi du mois de juin à 11.00 heures du matin et pour la première fois en 2008.

Si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable bancaire suivant. L'assemblée générale annuelle pourra se tenir à l'étranger si le conseil d'administration constate souverainement que des circonstances exceptionnelles le requièrent.

Les autres assemblées générales des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Art. 9. Conseil d'administration. La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins; les membres du conseil d'administration n'auront pas besoin d'être actionnaires de la Société.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale pour une période maximum de 6 ans et resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus.

Tout administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et peut être remplacé à tout moment par décision des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

Art. 10. Procédures des réunions du conseil. Le conseil d'administration choisira parmi ses membres un président et peut élire en son sein un ou plusieurs vice-présidents. Il pourra également désigner un secrétaire qui n'a pas besoin d'être un administrateur et qui aura comme fonction de dresser les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration ainsi que des assemblées des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président du conseil d'administration présidera les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration, mais en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration désignera à la majorité un autre président pro tempore pour ces assemblées et réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant l'heure prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il peut être renoncé à cette convocation moyennant l'assentiment par écrit ou par télécopie, télégramme ou télex ou, à condition que l'authenticité peut en être établie, transmission électronique, de chaque administrateur. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration à laquelle tous les administrateurs sont présents ou représentés et ont déclaré avoir eu connaissance de l'ordre du jour ainsi que pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra agir lors de toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par télécopie, télégramme, télex ou, à condition que l'authenticité peut en être établie, transmission électronique, un autre administrateur comme son représentant. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs administrateurs.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer et agir si la majorité des administrateurs est présente ou représentée. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Au cas où un administrateur ou agent aurait un intérêt personnel dans une affaire de la Société (autrement qu'un intérêt existant en raison de sa qualité d'administrateur ou fondé de pouvoir ou employé de l'autre partie contractante) cet administrateur ou agent devra informer le conseil d'administration de son intérêt personnel et il ne délibérera ni ne prendra part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de pareil administrateur ou agent à la prochaine assemblée des actionnaires.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les unes les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil d'administration peut, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera le procès-verbal faisant foi de la décision intervenue.

Art. 11. Procès-verbaux des réunions du Conseil. Les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou par le président pro tempore qui aura assumé la présidence lors de cette réunion ou par deux administrateurs.

Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux administrateurs.

Art. 12. Pouvoirs du conseil. Le conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration ou de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale par la loi ou par les présents statuts sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer ses pouvoirs pour la gestion journalière des affaires de la Société et la représentation de la Société lors de la conduite de ces affaires, avec l'accord préalable de l'assemblée générale des actionnaires, à tous membres du conseil d'administration qui peuvent constituer des comités délibérant aux conditions fixées par le conseil d'administration. Il peut également déléguer tous pouvoirs et des mandats spéciaux à toutes personnes, qui ne doivent pas nécessairement être administrateurs, nommer et révoquer tous agents et employés et fixer leurs émoluments.

Art. 13. Signatures autorisées. La Société sera engagée par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature conjointe ou individuelle de toute(s) autre(s) personne(s) à qui des pouvoirs auront été spécialement délégués par le conseil d'administration.

Art. 14. Commissaire. Les opérations de la Société sont surveillées par un commissaire aux comptes qui n'a pas besoin d'être actionnaire. Le commissaire aux comptes est élu par l'assemblée générale annuelle des actionnaires pour une période se terminant lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires.

Le commissaire aux comptes en place peut être révoqué par les actionnaires à tout moment avec ou sans motif.

Art. 15. Exercice social. L'exercice social de la Société commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le dernier jour de décembre de la même année, à l'exception du premier exercice social qui commence à la date de la constitution de la Société et prendra fin le 31 décembre 2007.

Art. 16. Affectation des bénéfices. Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société cinq pour cent (5%) qui seront affectés à la réserve prévue par la loi. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que cette réserve sera égale à dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société.

Sur recommandation du conseil d'administration, l'assemblée générale des actionnaires déterminera comment il sera disposé du montant restant du profit annuel net et peut, sans jamais excéder les montants proposés par le conseil d'administration, décider en temps opportun du versement de dividendes.

Des acomptes sur dividendes pourront être distribués, dans les conditions prévues par la loi et sur décision du conseil d'administration.

Les dividendes déclarés peuvent être payés en toute devise décidée par le conseil d'administration en temps et lieu qu'il appartiendra de déterminer par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut prendre une décision finale quant au cours applicable pour traduire les montants des dividendes en la devise de leur paiement.

Un dividende déclaré mais non payé pour une action pendant cinq ans ne pourra par la suite plus être réclamé par le propriétaire d'une telle action, sera perdu pour celui-ci, et retournera à la Société.

Aucun intérêt ne sera payé sur les dividendes déclarés et non payés qui seront détenus par la Société pour le compte des actionnaires.

Art. 17. Dissolution et liquidation. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leur rémunération.

Art. 18. Modification des statuts. Les présents statuts pourront être modifiés en temps et lieu qu'il appartiendra par une assemblée générale des actionnaires soumise aux conditions de quorum et de vote requises par la loi luxembourgeoise.

Art. 19. Loi applicable. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et des lois modificatives.

Souscriptions

Les actions ont été souscrites comme suit:

Souscripteur	Nombre d'actions souscrites	Paiement €
BC EUROPEAN CAPITAL VIII-1	28.000	35.000,-
Total:	28.000	35.000,-

Les actions ont été entièrement libérées en espèces, la preuve de tous ces paiements a été donnée, ainsi que le constate le notaire soussigné.

Dépenses

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite de sa constitution sont estimés approximativement à deux mille euros.

Constatations

Le notaire soussigné constate que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales ont été observées.

Assemblée générale des actionnaires

Les personnes prémentionnées, représentant l'entière du capital souscrit et se considérant comme ayant reçu une convocation régulière ont immédiatement procédé à une assemblée générale extraordinaire.

Après avoir vérifié qu'elle était régulièrement constituée, elle a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

Les personnes suivantes ont été nommées administrateurs pour une période d'un an expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle:

Nom	Adresse	Profession	Date de naissance	Pays et lieu de naissance
Pierre Stemper	29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg	Employé privé	6 décembre 1970	Poissy France
Michael Andrew Twinning	BC PARTNERS 43-45 Portman Square London W1H 6DA	Expert-comptable	16 janvier 1962	Cheltenham Angleterre
Christelle Rétif	29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg	Employée privée	13 décembre 1973	Saint-Germain en Laye, France
Joachim Ogland	BC PARTNERS 43-45 Portman Square London W1H 6DA	Administrateur de sociétés	2 septembre 1972	Wettingen Suisse
Naïm Gjonaj	29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg	Employé privé	8 octobre 1973	Liège Belgique

Deuxième résolution

A été nommée commissaire: PricewaterhouseCoopers S.à r.l., ayant son siège social au L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

Troisième résolution

Le siège social est fixé au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire par leurs noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont tous signé avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: P. Stemper, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 6 juin 2007, Relation: LAC/2007/11507. — Reçu 350 euros.

Le Releveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007075598/211/432.

(070082321) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Arcelor Mittal Sourcing, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 59.577.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Gloden
Notaire

Référence de publication: 2007074463/213/11.

(070080950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

**RE German Small Properties Two General Partners S. à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. RE German Office 2 General Partners, S.à r.l.).**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 118.714.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningberg, le 25 juin 2007.

P. Bettingen
Notaire

Référence de publication: 2007074465/202/13.

(070081038) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Serifali JV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2721 Luxembourg, 4, rue Alphonse Weicker.
R.C.S. Luxembourg B 123.704.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 25 juin 2007.

P. Bettingen
Notaire

Référence de publication: 2007074467/202/12.

(070081003) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Eurobat Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 10.202.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration prises par voie circulaire

- Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président en la personne de Monsieur Marc Helfenstein. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

Fait à Luxembourg, le 10 mai 2007.

Certifié sincère et conforme
Pour EUROBAT HOLDING S.A.
SERVICES GÉNÉRAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Référence de publication: 2007074690/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07090. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081055) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Mendel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 113.763.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 7 mai 2007

Aux termes d'une délibération en date du 7 mai 2007, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

en remplacement de la société EDIFAC S.A. société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à son élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

MENDEL S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074471/1022/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04152. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080641) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Umberstone Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 63.418.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2007

L'Assemblée Générale accepte et approuve la démission de la société EDIFAC S.A., Administrateur, société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement de l'administrateur sortant:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074472/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04155. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080640) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Toiture d'Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4170 Esch-sur-Alzette, 26-28, boulevard J.-F. Kennedy.
R.C.S. Luxembourg B 63.806.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007074748/1549/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 mai 2007, réf. LSO-CE05492. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Domtam S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.552.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2007

L'Assemblée Générale accepte et approuve la démission de la société EDIFAC S.A., Administrateur, société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement de l'administrateur sortant:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074474/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04157. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

International Mode Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 53.129.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2007

L'Assemblée Générale accepte et approuve la démission de la société EDIFAC S.A., Administrateur, société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement de l'administrateur sortant:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074476/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04160. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Hennen Invest Holding A.G., Société Anonyme.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 1-5, rue de Wilwerdange.

R.C.S. Luxembourg B 100.250.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Troisvierges, le 25 juin 2007.

FIDUNORD Sàrl

Signature

Référence de publication: 2007074613/667/14.

Enregistré à Diekirch, le 20 juin 2007, réf. DSO-CF00229. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070080716) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Keystar Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 51.188.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2007

L'Assemblée Générale accepte et approuve la démission de la société EDIFAC S.A., Administrateur, société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement de l'administrateur sortant:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074477/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04162. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Roscoe Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 63.696.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9 mai 2007

L'Assemblée Générale accepte et approuve la démission de la société EDIFAC S.A., Administrateur, société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

L'assemblée générale décide de nommer en remplacement de l'administrateur sortant:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074479/1022/20.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04163C. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Electricité Longhino S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8415 Steinfort, 24, rue Herrenfeld.

R.C.S. Luxembourg B 68.633.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 juin 2007.

F. Longhino

Le Gérant

Référence de publication: 2007075240/600/14.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF06766. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081717) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

Universal Display S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 109.431.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 7 mai 2007

Aux termes d'une délibération en date du 7 mai 2007, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

en remplacement de la société EDIFAC S.A. société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à son élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

UNIVERSAL DISPLAY S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074480/1022/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04141. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

White Sun Re Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 117.316.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 7 mai 2007

Aux termes d'une délibération en date du 7 mai 2007, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

en remplacement de la société EDIFAC S.A. société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à son élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme

WHITE SUN RE COMPANY S.A.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074488/1022/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04145. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080625) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Victor Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 122.742.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 7 mai 2007

Aux termes d'une délibération en date du 7 mai 2007, le Conseil d'Administration a coopté en qualité de nouvel administrateur:

Mme Sandrine Antonelli, née le 6 mars 1969 à Savigny sur Orge (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

en remplacement de la société EDIFAC S.A. société anonyme, dont le siège social est situé au 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 72.257.

Conformément aux statuts, le nouvel administrateur est coopté jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire statutaire qui procédera à son élection définitive.

Pour extrait sincère et conforme
VICTOR FINANCE S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007074490/1022/22.

Enregistré à Luxembourg, le 13 juin 2007, réf. LSO-CF04148. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080623) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Comura S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.

R.C.S. Luxembourg B 44.193.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 15 mai 2007

Première résolution

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Henri Chatillon de son mandat d'administrateur avec effet au 15 mai 2007.

Deuxième résolution

L'Assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Rémi Pendaries-Issaurat demeurant professionnellement, Immeuble Odyssey, 110, avenue de France F-75210 Paris cedex 13, comme Administrateur.

Son mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Sixième résolution

L'Assemblée décide, conformément aux dispositions de l'article 100 de la loi modifiée du 6 décembre 1991, de nommer Réviseur Indépendant de la société:

DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg

son mandat viendra à expiration à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui statuera sur les comptes de l'exercice social 2007.

Pour la société COMURA S.A.
ACSG (EUROPE)
Signature

Référence de publication: 2007074491/682/27.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF01772. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Digitrust Holding S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 35.799.

—
La société EURO REVISION S.A. a dénoncé, avec effet au 15 juin 2007, le siège social de la société DIGITRUST HOLDING S.A., 1, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, RCS, Section B, no. 35.799.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juin 2007.

Pour le Conseil d'Administration
EURO REVISION S.A.
Signature

Référence de publication: 2007074641/1051/15.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07137. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080914) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Holmen Reinsurance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1273 Luxembourg, 19, rue de Bitbourg.
R.C.S. Luxembourg B 35.147.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires tenue à Luxembourg le 9 mai 2007

L'Assemblée Générale ré-élit au poste d'Administrateur jusqu'à l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2007:

- Monsieur Anders Almgren,
- Monsieur Jonas Berg,
- Monsieur Lars Ericson,

L'Assemblée renomme KPMG AUDIT LUXEMBOURG, comme Réviseur Indépendant d'Entreprise. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale qui statuera sur les comptes au 31 décembre 2007.

Pour la société HOLMEN REINSURANCE S.A.
SINSER (LUXEMBOURG) S.A.R.L.
Signature

Référence de publication: 2007074492/682/20.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02806. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080614) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Grapy S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 75.917.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 mai 2007

L'assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Catherine Guffanti et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande, administrateurs. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme
GRAPY SA
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007074493/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02463. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Volkskemie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 54.051.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 25 mai 2007

L'assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration de coopter aux fonctions d'administrateur Madame Claudine Boulain et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire Statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme
VOLKSKEMIE S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007074495/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02460. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Geronda Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 78.990.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 18 mai 2007

L'assemblée ratifie la décision du Conseil d'Administration de coopter aux fonctions d'administrateurs Madame Catherine Guffanti et Monsieur Luc Verelst en remplacement de Monsieur Jean Lambert et Monsieur Patrice Yande Administrateurs sortant. Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire statutaire de 2010.

Extrait sincère et conforme
GERONDA INVESTMENT S.A.
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007074499/1022/17.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02455. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Orient Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 61.243.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 janvier 2007

L'assemblée générale extraordinaire prend la décision de révoquer Monsieur Jean Lambert de ses fonctions d'Administrateur.

L'assemblée générale extraordinaire accepte et approuve la démission de Monsieur Patrice Yande, de ses fonctions d'Administrateur avec effet immédiat.

L'assemblée générale extraordinaire décide de nommer, avec effet immédiat, deux nouveaux administrateurs à savoir:

- Mme Claudine Boulain, née le 2 juin 1971 à Moyeuvre-Grande (France), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

- Mme Luc Verelst, né le 23 avril 1954 à Wilrijk (Belgique), demeurant professionnellement 207, route d'Arlon à L-1150 Luxembourg.

Leurs mandats expireront lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2010.

Extrait sincère et conforme
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2007074502/1022/23.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02451. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080591) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

FDV Venture, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R.C.S. Luxembourg B 86.049.

—
Les comptes consolidés audités au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour FDV Venture
Signature

Référence de publication: 2007075271/6571/14.

Enregistré à Luxembourg, le 27 juin 2007, réf. LSO-CF09353. - Reçu 90 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081474) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

VC Funding 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 29, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 115.062.

Il résulte de résolutions prises par l'actionnaire unique de la Société le 15 mai 2007 que:

1. M. Dirk Ruppert, Professionnel du Secteur Immobilier (Real Estate Professional), demeurant au 29, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), a démissionné de son mandat d'administrateur unique de la Société, avec effet immédiat.

2. Ont été nommés administrateurs de la Société, avec effet immédiat, jusqu'à la prochaine assemblée générale statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007, en remplacement de M. Dirk Ruppert:

- M. Jan Baldem Mennicken;
- M. Jobst Beckmann; et
- M. Gerhard Wittl.

Tous trois étant des Professionnels du Secteur Immobilier (Real Estate Professional), demeurante 1, Witteisbacher Platz, D-80333 Munich (Allemagne).

3. Au vu de ce qui précède, le conseil d'administration de la Société est composé au 15 mai 2007 par M. Jan Baldem Mennicken, M. Jobst Beckmann et M. Gerhard Wittl.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 24 mai 2007.

Pour la Société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074508/1035/27.

Enregistré à Luxembourg, le 4 juin 2007, réf. LSO-CF00672. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Syz & Partners Europe, Société Anonyme.

Capital social: EUR 500.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 4A, rue Henri Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 90.322.

Extrait des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires prises en date du 4 juin 2007

En date du 4 juin 2007, les actionnaires de la société ont pris les résolutions suivantes:

- de prolonger:
- Monsieur Eric Syz
- Monsieur Alfredo Piacentini
- Monsieur Mark Lloyd-Price
- Monsieur Johannes Berger-Sandhofer

de leurs mandats d'administrateurs de la Société avec effet immédiat et pour durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008;

- de prolonger:
- PricewaterhouseCoopers

de son mandat de réviseur d'entreprise de la Société avec effet immédiat et pour durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 juin 2007.

SYZ & PARTNERS EUROPE

Signature

Référence de publication: 2007074510/250/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06641. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080569) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

BSkyB Finance (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 30.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 127.643.

Il résulte d'un transfert de parts sociales sous seing privé en date du 31 mai 2007 que les mille deux cents (1.200) parts sociales de la Société ont été transférées par BRITISH SKY BROADCASTING GROUP PLC. à BSKyB A LIMITED, une société constituée et existant selon les lois d'Angleterre et du pays de Galles, ayant son siège social à Grant Way, Isleworth, Middlesex TW7 5QD, enregistrée auprès du Registrar at Companies House in the United Kingdom sous le numéro 06230480.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 juin 2007.

Pour BSKyB FINANCE (LUXEMBOURG) S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074512/250/20.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06228. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080568) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Bugatti International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 26.124.

Sitzungsprotokoll der ordentlichen Hauptversammlung der Aktionäre vom 24. Mai 2007

- Den Rücktritt von Herr Dr. Thomas Bscher von seinem Mandat als Mitglied des Verwaltungsrates mit sofortiger Wirkung an zu nehmen;

- Ernannet wird Dr. Franz-Josef Paefgen, geboren am 10. Mai 1946 in Büttgen, mit professioneller Adresse zu BUGATTI INTERNATIONAL, Brieffach 0839/0, D-38436 Wolfsburg, Deutschland, als Mitglied des Verwaltungsrates, mit sofortiger Wirkung bis zur Hauptversammlung, die über den Jahresabschluss zum 31. Dezember 2007 entscheidet;

- Der amtierende Rechnungsprüfer wird für ein weiteres Geschäftsjahr gewählt. Sein Mandat endet mit der jährlichen Hauptversammlung, die über den Jahresabschluss zum 31. Dezember 2007 entscheidet;

- Herr Guy Harles und Herr Klaus Le Vrang, die übrigen Verwaltungsmitglieder werden für ein weiteres Geschäftsjahr bestätigt. Das Mandat aller Verwaltungsmitglieder endet mit der jährlichen Hauptversammlung, die über den Jahresabschluss zum 31. Dezember 2007 entscheidet.

Zum Vermerk im Luxemburgischen Amtsblatt Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 1. Juni 2007.

BUGATTI INTERNATIONAL S.A.

Unterschrift

Référence de publication: 2007074514/250/24.

Enregistré à Luxembourg, le 11 juin 2007, réf. LSO-CF03088. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080565) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

King's Cross Asset Funding 13, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 113.440.

Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 8 mai 2007

- 1) Le nombre de gérants a été augmenté pour passer de deux à trois.
- 2) Monsieur Godfrey Abel, employé privé, né le 2 juillet 1960 à Brixworth en Angleterre, résidant professionnellement au 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, a été nommé avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

M. Pascal Leclerc, M. Michael S. Thomas et M. Godfrey Abel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KING'S CROSS ASSET FUNDING 13

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074515/1649/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF01937. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080554) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

King's Cross Asset Funding 9, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 6, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 111.494.

—
Extrait des décisions de l'associé unique prises en date du 8 mai 2007

1) Le nombre de gérants a été augmenté pour passer de deux à trois.

2) Monsieur Godfrey Abel, employé privé, né le 2 juillet 1960 à Brixworth en Angleterre, résidant professionnellement au 30, rue de Crecy, L-1364 Luxembourg, a été nommé avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance se compose dorénavant comme suit:

M. Pascal Leclerc, M. Michael S. Thomas et M. Godfrey Abel.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KING'S CROSS ASSET FUNDING 9

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074518/1649/20.

Enregistré à Luxembourg, le 7 juin 2007, réf. LSO-CF01931. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Europa Steel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 10.000,00.

Siège social: L-2320 Luxembourg, 43, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 114.112.

Il résulte d'un contrat de cession de parts sociales sous seing privé, signé en date du 11 juin 2007, que la société à responsabilité limitée EUROPA REAL ESTATE II S.à r.l, dont le siège social est sis au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.095, a cédé vingt-sept (27) parts sociales de la Société qu'elle détenait à la société à responsabilité limitée EUROPA REAL ESTATE II US S.à r.l., dont le siège social est sis au 43, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.096, en sorte que, désormais:

- la société à responsabilité limitée EUROPA REAL ESTATE II S.à r.l., prénommée, détient quatre cent cinquante parts sociales de la Société, et	450
- la société à responsabilité limitée EUROPA REAL ESTATE II US S.à r.l., prénommée, détient cinquante parts sociales de la Société.	50

Fait à Luxembourg, le 12 juin 2007.

Certifié conforme et sincère

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007074520/1138/24.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06673. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080544) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

S.A.Temco Services-Succursale à Luxembourg, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.
R.C.S. Luxembourg B 42.338.

Extrait du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Annuelle de la Société tenue le 30 mars 2007 à Bruxelles

L'assemblée générale renouvelle les mandats d'administrateurs de:

- Monsieur Herman Jack Hellman, né le 17 septembre 1922 à New York, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à New York 10065, Etats-Unis d'Amérique, 254 East 68th Street;
- Monsieur Jozef Genyn, né le 20 novembre 1948 à Antwerpen, Belgique, demeurant à 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique, Safflerlaan 19A;
- Monsieur Henrik Thomassian, né le 31 mai 1948 en Iran, demeurant à Rye, NY 10580, Etats-Unis d'Amérique, 100 Sonn Drive;
- Monsieur Benjamin Tepper, né le 12 décembre 1926 à Bielsk, Pologne, demeurant à 1640 Rhode Saint Genèse, Belgique, Avenue Brassine 38A;

Leur mandat court jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Le 19 juin 2007.

Pour la Société

M^e G. Castegnaro

Un mandataire

Référence de publication: 2007074521/7259/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06596. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080508) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

GLL AMB Generali Lille S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 128.989.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on thirteenth day of June.

Before Us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

GLL MANAGEMENT COMPANY S.à r.l., a company incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653, Luxembourg, acting in its own name but on behalf of GLL AMB GENERALI CROSS-BORDER PROPERTY FUND - STRATEGIC INTERNATIONAL I, a sub-fund of GLL AMB GENERALI CROSS-BORDER PROPERTY FUND, a fonds commun de placement established under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg;

represented by Mrs Anne-Gaëlle Delabye, lawyer, residing in L-2314, Luxembourg,

by virtue of proxy given under private seal in Luxembourg on 11 June 2007.

Said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société privée à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form - Corporate name.

1.1 There is formed a private limited liability company under the name GLL AMB GENERALI LILLE S.à r.l. which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in Luxembourg-City (Grand Duchy of Luxembourg).

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

Art. 3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire or sell or other disposition and to hold, directly or indirectly, interests in Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»), it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.3 The Company may in particular enter into the following transactions, it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue, on a private basis, of bonds, notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any directors or officers of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law.

3.4 The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its purpose in all areas described above.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is established for an unlimited duration.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) represented by one hundred twenty-five (125) shares of hundred Euros (100.- EUR) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s).

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own Shares within the limits set by the Law.

Art. 6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by each Shareholder may be transferred by application of the requirements of articles 189 and 190 of the Law.

Chapter III.- Management

Art. 8. Management.

8.1 The Company is managed by one or more manager(s) appointed by a resolution of the Shareholder(s). In case of one manager, he/it will be referred to as the «Sole Manager». In case of plurality of managers, they will constitute a board of managers («conseil de gérance») (hereafter the «Board of Managers»)

8.2 The managers need not to be Shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause by a resolution of the Shareholder(s).

Art. 9. Powers of the sole manager or of the board of managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all

circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

9.2 All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

Art. 10. Representation of the company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a Sole Manager, bound by the sole signature of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two managers or by the signature of any person to whom such power shall be delegated.

Art. 11. Delegation and agent of the sole manager or of the board of managers.

11.1 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any two managers may delegate its/their powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or, in case of plurality of managers, any manager will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

Art. 12. Meeting of the board of managers.

12.1 In case of plurality of managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any manager.

12.2 The Board of Managers may validly debate and take decisions without prior notice if all the managers are present or represented and have waived the convening requirements and formalities.

12.3 Any manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another manager or a person other than the managers as his proxy. A manager may also appoint another manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.4 The Board of Managers can only validly debate and take decisions if a majority of its members is present or represented. Decisions of the Board of Managers shall be adopted by a simple majority.

12.5 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.6 A written decision, signed by all the managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all the members of the Board of Managers.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any manager or by any person nominated by any manager or during a meeting of the Board of Managers.

Art. 13. Indemnification.

13.1 The Company shall indemnify any manager or officer and his heirs, executors and administrators, against expenses reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager or officer of the Company or, at its request, of any other company of which the Company is a unitholder or a creditor and which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or wilful misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement as to which the Company is advised by counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

Chapter IV.- General meeting of shareholders

Art. 14. Powers of the general meeting of shareholder(s) - Votes.

14.1 If there is only one Shareholder, that sole Shareholder assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and takes the decisions in writing.

14.2 In case of a plurality of Shareholders, each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares, which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. All Shares have equal voting rights.

14.3 If all the Shareholders are present or represented they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14.4 If there are more than twenty-five Shareholders, the Shareholders' decisions have to be taken at meetings to be convened in accordance with the applicable legal provisions.

14.5 If there are less than twenty-five Shareholders, resolutions can, instead of being passed at a general meeting of Shareholders, be passed in writing. In this case, each Shareholder shall be served the precise wording of the text of the resolution(s) to be passed, and shall give its vote in writing. Such resolutions passed in writing on one or several counterparts in lieu of a general meeting of Shareholders shall have the force of resolutions passed at a general meeting of Shareholders.

14.6 Any reference in these Articles to resolutions of the general meeting of Shareholders shall be construed as including the possibility of written resolutions of the Shareholders, provided that the total number of Shareholders of the Company does in such event not exceed twenty-five (25).

14.7 A Shareholder may be represented at a Shareholders' meeting by appointing in writing (or by fax or e-mail or any similar means) an attorney who need not be a Shareholder.

14.8 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, subject to any other provisions of the Law.

Chapter V.- Business year

Art. 15. Business year.

15.1 The Company's financial year starts on the 1st October and ends on the 30th September of the following year.

15.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or in case of plurality of managers, by the Board of Managers and the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

15.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 16. Distribution right of shares.

16.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

16.2 From the net profits thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

16.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

16.4 The decision to distribute funds and the determination of the amount of such distribution will be taken by a majority vote of the Shareholders.

16.5 Notwithstanding the preceding provisions, the Sole Manager or in case of plurality of managers, the Board of Managers may decide to pay interim dividends to the Shareholder(s) before the end of the financial year on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that (i) the amount to be distributed may not exceed, where applicable, realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or these Articles and that (ii) any such distributed sums which do not correspond to profits actually earned shall be reimbursed by the Shareholder(s).

Chapter VI.- Liquidation

Art. 17. Dissolution and liquidation.

17.1 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

17.2 The liquidation of the Company shall be decided by the Shareholders' meeting in accordance with the applicable legal provisions.

17.3 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 18. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on 30 September 2007.

Subscription - Payment

The appearing party GLL MANAGEMENT COMPANY S.à r.l., hereby declares to subscribe to one hundred twenty-five (125) Shares representing the total subscribed share capital.

All these Shares have been fully paid up by payments in cash, so that the sum of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about thousand seven hundred euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers of the Company for an undetermined period:

- Mrs Myriam Cockaerts, General Manager, GENERALI INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., born on 26 October 1950 in Eterbeek, residing at 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand Duchy of Luxembourg; and

- Mrs Rita Dafinger, Assistant Manager, GLL REAL ESTATE PARTNERS GmbH, born on 1 June 1978 in Erding, residing at Nymphenburger Str. 136, D- 80636 München, Germany;

- Mr Alexander Kratzel, Fund Manager, GLL REAL ESTATE PARTNERS GmbH, born on 3 January 1971 in München, residing at Nymphenburger Str. 136, D- 80636 München, Germany.

In accordance with article 10 of the Articles, towards third parties, the Company shall be bound by the joint signature of any two managers.

2) The Company shall have its registered office at 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

3) The following is elected as independent auditor until the approval of the accounts as of 30 September 2008: PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., having its registered office at 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 65.477).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le treize juin.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand Duché du Luxembourg.

Ont comparu:

GLL MANAGEMENT COMPANY S.à r.l., une société constituée conformément aux lois luxembourgeoises, ayant son siège social au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, agissant en son nom propre et au nom de GLL AMB GENERALI CROSS-BORDER PROPERTY FUND - STRATEGIC INTERNATIONAL I, un compartiment de GLL AMB GENERALI CROSS-BORDER PROPERTY FUND, un fonds commun de placement établi conformément aux lois luxembourgeoises.

La comparante ci-dessus est représentée par Mme Anne-Gaëlle Delabye, avocat, résidant à L-2314 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg en date du 11 juin 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte pour être enregistré avec lui.

Laquelle partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} . Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de GLL AMB GENERALI LILLE S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier par la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance de la Société est autorisé à transférer le siège de la Société dans la Ville de Luxembourg.

Art. 3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition, la vente ou tout autre acte de disposition et la détention, directe ou indirecte, d'intérêts dans des entités luxembourgeoises ou étrangères, notamment par le biais de la souscription ou de l'acquisition de tous titres ou droits par voie de participation, d'apport, de souscription («underwriting»), de prise ferme ou d'option

d'achat, de négociation ou de toute autre manière ou d'instruments financiers de dette sous quelque forme que ce soit, ainsi que l'administration, le développement et la gestion de ces intérêts.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»), étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité susceptible d'être considérée comme une activité réglementée du secteur financier.

3.3 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes, étant entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans toute activité susceptible d'être considérée comme une activité réglementée du secteur financier:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission privée de titres, d'obligations, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres de capital, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, dans des conditions considérées comme appropriées, avec ou sans sûretés;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société et des Sociétés Apparentées, ou de tout administrateur ou agent de la Société ou de toute Société Apparentée, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise.

3.4 La Société peut réaliser toutes opérations juridiques, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500,- EUR) représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales (les «Parts Sociales»), ayant une valeur nominale de cent Euros (100,- EUR) chacune. Les détenteurs de Parts Sociales sont dénommés ci-après les «Associés».

5.2 En plus du capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition des Associés.

5.3 Toutes les Parts Sociales ont des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres Parts Sociales dans les limites fixées par la Loi.

Art. 6. Indivisibilité des parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 7. Transfert des parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par les articles 189 et 190 de la Loi.

Titre III.- Gérance

Art. 8. Gérance.

8.1 La Société est administrée par un gérant ou plusieurs gérants nommés par une décision des Associé(s). Dans le cas d'un seul gérant, il est dénommé ci-après le «Gérant Unique». En cas de pluralité de gérants, ils constitueront un conseil de gérance (ci-après, le «Conseil de Gérance»).

8.2 Les gérants ne sont pas obligatoirement des Associés. Les gérants pourront être révoqués à tout moment, avec ou sans motif, par décision des Associé(s).

Art. 9. Pouvoirs du gérant unique ou du conseil de gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des présents Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

9.2 Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

Art. 10. Représentation de la société. Vis-à-vis des tiers, la Société est, en cas de Gérant Unique, valablement engagée par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux gérants ou par la signature de toute autre personne à qui ce pouvoir a été délégué.

Art. 11. Délégation et mandataire du gérant unique et du conseil de gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, deux gérants peut/peuvent déléguer ses/leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, tout gérant détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 12. Réunion du conseil de gérance.

12.1 En cas de pluralité de gérants, les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par tout gérant.

12.2 Le Conseil de Gérance peut valablement débattre et prendre des décisions sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou représentés et s'ils ont renoncé aux formalités de convocation.

12.3 Tout gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre gérant ou toute personne autre qu'un gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre. Un gérant pourra également nommer par téléphone un autre gérant pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.4 Le Conseil de Gérance ne peut valablement débattre et prendre des décisions que si une majorité de ses membres est présente ou représentée. Les décisions du Conseil de Gérance seront adoptées à une majorité simple.

12.5 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.6 Une décision écrite, signée par tous les gérants est valable et valide comme si elle avait été adoptée lors d'une réunion du Conseil de Gérance dûment convoquée et tenue. Une telle décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents ayant le même contenu signée par tous les membres du Conseil de Gérance.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un gérant ou par toute personne désignée à cet effet par un gérant ou lors de la réunion du Conseil de Gérance.

Art. 13. Indemnisation. La Société est tenue d'indemniser tout gérant ou tout directeur, ses héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs des dépenses raisonnablement encourues par lui du fait de toute action, poursuite ou procès auquel il aurait été partie en raison de sa qualité de gérant ou directeur de la Société où, pour avoir été, à la demande de la Société, gérant ou directeur de toute autre société dont la Société est détenteur de parts ou créancière et par laquelle il ne serait pas indemnisé, sauf le cas ou dans pareille action, poursuite ou procès où il apparaîtrait que ledit directeur ou gérant s'est rendu coupable de faute grave ou faute intentionnelle. En cas de transaction, l'indemnité ne sera due que dans le cadre des affaires couvertes par ladite transaction et si la Société est informée par son conseil juridique que la personne à indemniser n'a pas commis un tel manquement à ses devoirs. Le droit à l'indemnisation précédant n'exclut pas la poursuite des autres droits dont le gérant ou directeur serait éventuellement titulaire.

Titre IV.- Assemblée générale des associés

Art. 14. Pouvoirs de l'assemblée générale des associé(s) - Votes.

14.1 S'il n'y a qu'un seul Associé, cet Associé unique exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et prend les décisions par écrit.

14.2 En cas de pluralité d'Associés, chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de parts qu'il détient. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Toutes les Parts Sociales ont des droits de vote égaux.

14.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14.4 S'il y a plus de vingt-cinq Associés, les décisions des Associés doivent être prises aux assemblées à convoquer conformément aux dispositions légales applicables.

14.5 S'il y a moins de vingt-cinq Associés, les décisions peuvent être adoptées par écrit au lieu d'être adoptées à une assemblée générale des Associés. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte de la/des décision(s) à adopter et donnera son vote part écrit. Ces décisions adoptées par écrit sur un document unique ou sur plusieurs documents à la place d'une assemblée générale des Associés ont la même force que les décisions prises à une assemblée générale des Associés.

14.6 Toute référence dans les présents Statuts à des décisions de l'assemblée générale des Associés doivent être comprises comme incluant la possibilité de faire des décisions écrites des Associés, pour autant que, dans ce cas, le nombre total des Associés de la Société n'excède pas vingt-cinq (25).

14.7 Un Associé pourra être représenté à une réunion des Associés en désignant par écrit (ou par fax ou par e-mail ou par tout autre moyen similaire) un mandataire qui ne doit pas être nécessairement un Associé.

14.8 Les décisions collectives ne sont valablement prises que si les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Toutefois, les décisions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité des Associés (en nombre) détenant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve de toutes autres dispositions légales.

Titre V.- Exercice social

Art. 15. Exercice social.

15.1 L'année sociale commence le 1^{er} octobre et se termine le 30 septembre de l'année suivante.

15.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

15.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaire et bilan au siège social.

Art. 16. Droit de distribution des parts.

16.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

16.2 Du bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

16.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

16.4 La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise à la majorité des Associés.

16.5 Malgré les dispositions précédentes, le Gérant Unique ou en cas de la pluralité de gérants, le Conseil de Gérance peut décider de payer des dividendes intérimaires au(x) Associé(s) avant la fin de l'exercice social sur la base d'une situation de comptes montrant que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que (i) le montant à distribuer ne peut pas excéder, si applicable, les bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminués des pertes reportées et des sommes allouées à la réserve établie selon la Loi ou selon ces Statuts et que (ii) de telles sommes distribuées qui ne correspondent pas aux bénéfices effectivement réalisés seront remboursées par l'Associé(s).

Titre VI.- Liquidation

Art. 17. Dissolution et liquidation.

17.1 La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

17.2 La liquidation de la Société sera décidée par la réunion des Associés en conformité avec les dispositions légales applicables.

17.3 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui termineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 18. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 septembre 2007.

Souscription - Libération

La partie comparante GLL MANAGEMENT COMPANY S.à r.l., déclare par la présente souscrire les cent vingt-cinq (125) Parts Sociales représentant la totalité du capital social.

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cent Euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille sept cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, ont pris les décisions suivantes:

1) Sont nommés gérants de la Société pour une période indéterminée:

- Mme Myriam Cockaerts, «General Manager», GENERALI INVESTMENTS LUXEMBOURG S.A., née le 26 octobre 1950 à Etterbeek, demeurant à 6D, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, Grand-Duché du Luxembourg; et

- Mme Rita Dafinger, «Assistant Manager», GLL REAL ESTATE PARTNERS GmbH, née le 1^{er} juin 1978 à Erding, demeurant à Nymphenburger Str. 136, D-80636 Munich, Allemagne;

- M. Alexander Kratzel, «Fund Manager», GLL REAL ESTATE PARTNERS GmbH, né le 3 janvier 1971 à Munich, demeurant à Nymphenburger Str. 136, D-80636 Munich, Allemagne.

Conformément à l'article 10 des présents Statuts, la Société se trouvera engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux gérants.

2) Le siège social de la Société est établi au 2-8, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg.

3) Est nommé réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'approbation des comptes au 30 septembre 2008: PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., ayant son siège social à 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg, Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 65.477).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a compris et parle la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A.-G. Delabye, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 18 juin 2007. Relation: EAC/2007/6686. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 20 juin 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007074933/239/439.

(070081303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

Teresa S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.

R.C.S. Luxembourg B 39.614.

EXTRAIT

L'Assemblée générale du 11 avril 2007 a renouvelé les mandats des administrateurs.

- Monsieur Henri Grisius, Administrateur, licencié en sciences économiques appliquées, 3-5, Place Winston Churchill L-1340 Luxembourg;

- Madame Michelle Delfosse, Administrateur, ingénieur civil, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg;

- Madame Nathalie Gautier, Administrateur, employée privée, 3-5, Place Winston Churchill, L-1340 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

L'assemblée générale du 11 avril 2007 a renouvelé le mandat du Commissaire aux comptes.

- AUDIT.LU, réviseur d'entreprises, 18, rue Hiehl, L-6131 Junglinster, RCS Luxembourg B 113.620.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 11 avril 2007.

Pour TERESA

Signature

Référence de publication: 2007074524/833/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juin 2007, réf. LSO-CF02607. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080530) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

DuPont Teijin Films Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5326 Contern, rue Général Patton.

R.C.S. Luxembourg B 38.078.

—
EXTRAIT

Par résolutions de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 16 avril 2007:

- Messrs John Craig Groves, Chief Operating Officer, Masaaki Hojo, Chief Operating Officer, Jean-Philippe Azoulay, President Europe et Shunsuke Watanabe, Vice President Europe, ont été élus administrateurs de la société, leur mandat devant expirer lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2008;

- KPMG AUDIT, 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg a été réélu comme auditeur externe, son mandat devant expirer lors de la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires devant se tenir en 2008;

- autorisation a été donnée au Conseil d'Administration de la société de nommer Monsieur Jean-Philippe Azoulay comme administrateur-délégué avec pouvoir d'engager la société par sa seule signature en relation avec la gestion journalière de la société;

- autorisation a été donnée au Conseil d'Administration de la société d'autoriser Monsieur Reginald C. Malmberg ensemble avec Monsieur Shunsuke Watanabe à signer conjointement toutes opérations en relation avec la gestion journalière de la société en l'absence de Monsieur Jean-Philippe Azoulay.

Luxembourg, le 25 mai 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2007074527/267/25.

Enregistré à Luxembourg, le 5 juin 2007, réf. LSO-CF01034. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081002) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Diversified Trading S.à.r.l, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 104.347.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2007

Résolution:

Le mandat du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de nommer pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2007074539/24/19.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06631. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080427) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Rinascimento Sicav, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.

R.C.S. Luxembourg B 66.572.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaires des actionnaires tenue au siège social le 30 avril 2007 à 14 heures

Résolution 5

«L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat d'administrateur de MM. Cesare Ferrari et Gianni Rossi et de nommer en remplacement MM. Giuliano Cesareo, Vice President and Managing Director, MELIORBANCA ASSET MANAGEMENT SGR, via Borromei, 5, I-20123 Milan et Carlo Gallina General Manager, MELIORBANCA ASSET MANAGEMENT SGR, via Borromei, 5, I-20123 Milan au posté d'administrateur de la Société pour un terme venant à échéance

à la prochaine assemblée générale annuelle en 2008. Ces nominations sont sujettes à l'approbation des Autorités Luxembourgeoises.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de M. Alessandro Taretto pour un nouveau terme venant à échéance à la prochaine assemblée générale annuelle en 2008.

Résolution 6

- L'Assemblée décide de ne pas renouveler le mandat du réviseur d'entreprises, ERNST & YOUNG et de nommer DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, réviseur d'entreprises de la Société, pour un terme venant à échéance à la prochaine assemblée générale annuelle des

Pour copie conforme

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES - SUCCURSALE DE LUXEMBOURG

Signatures

Référence de publication: 2007074535/3085/26.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06131. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081035) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Coven S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 112.923.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 6 juin 2007

Résolutions:

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

Conseil d'administration:

- M. Augusto Mazzoli, employé privé, demeurant à Luxembourg, président;
 Mmes Carine Agostini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Sandrine Cecala, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur;
 Raffaella Quarato, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Banque domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2007074536/24/25.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06383. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080426) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Goldbell, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 62.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006, ainsi que les informations et documents annexes ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 juin 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007075218/255/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05771. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

San Marino Investment International, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 64.333.

—
EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société tenue en date du 8 mai 2007 que:

1. Le Conseil d'Administration de la Société est composé des personnes suivantes:

Administrateurs:

- Monsieur Fausto Mularoni, ayant son adresse professionnelle au 39, Strada della Croce, 47896 Faetano (République de San Marino);
- Monsieur Cesare Richeldi, demeurant au 119, Via Firenze, 41100 Modena (Italie);
- Monsieur Walter Zanotti, ayant son adresse professionnelle au 39, Strada della Croce, 47896 Faetano (République de San Marino);
- Madame Maria Livia Rossi, ayant son adresse professionnelle au 39, Strada della Croce, 47896 Faetano (République de San Marino); et
- Monsieur Marco Calzi, ayant son adresse professionnelle au 13, avenue du Bois, L-1251 (Grand-Duché de Luxembourg).

2. Le mandat de PricewaterhouseCoopers S.à.r.l., avec siège social au 400, route d'Esch, L-1471 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en tant que réviseur d'entreprise de la Société a été renouvelé.

Leurs mandats seront à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de la Société statuant sur l'exercice social clos au 31 décembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

SELLA BANK LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007074538/1494/31.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} juin 2007, réf. LSO-CF00109. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Janek Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 15.356.

—
Auszug aus der Beschlussfassung der Ordentlichen Generalversammlung vom 11. Dezember 2006

- Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder, die Gesellschaft FINDI S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, luxemburgisches Rechtes, mit Sitz in 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, die Gesellschaft LOUV S.à r. l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung, luxemburgisches Rechtes, mit Sitz in 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg und die Gesellschaft MADAS S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung mit Sitz in 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, sind für ein Jahr bis zur Ordentlicher Generalversammlung des Jahres 2007 verlängert.

- Das Mandat des Kommissars, FIN-CONTROLE S.A., Aktiengesellschaft, mit Sitz in 26, rue Louvigny, L-1946 Luxembourg, ist für ein Jahr bis zur Ordentlicher Generalversammlung des Jahres 2007 verlängert.

Luxembourg, den 11. Dezember 2006.

Für beglaubigten Auszug

JANEK HOLDING S.A.

MADAS S.à r.l. / LOUV S.à r.l.

Verwaltungsratsmitglied / Verwaltungsratsmitglied

Unterschrift / Unterschrift

Référence de publication: 2007074692/795/23.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07091. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Zafin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 9.058.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue de manière anticipée le 10 avril 2007

Résolutions:

L'assemblée ratifie la cooptation de Monsieur Mauro Saponelli, décidée par le conseil d'administration lors de sa réunion du 14 novembre 2006, en remplacement de M. Alberto Zambon, démissionnaire.

Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes venant à échéance, l'assemblée décide de les réélire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2007 comme suit:

Conseil d'administration:

Mmes Margherita Zambon, demeurant à Milan (Italie), président;
Carine Agostini, employée privée, demeurant à Luxembourg, administrateur.
MM. Mauro Saponelli, employé privé, demeurant à Milan (Italie), administrateur;
Carlo Santoiemma, employé privé, demeurant à Luxembourg, administrateur;

Commissaire aux comptes:

ComCo S.A., 35, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

ZAFIN S.A.

Signature / Signature

Un administrateur / Un administrateur

Référence de publication: 2007074541/24/27.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06623. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Southern Participations S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 35.096.

- La société FINDI S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107315, nommée administrateur en date du 3 avril 2006, a désigné Madame Nicole Thirion, née le 5 décembre 1957, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat jusqu'en 2008.

- La société LOUV S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 89272, nommée administrateur en date du 25 septembre 2002, a désigné Monsieur Benoît Parmentier, né le 14 juin 1977, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat jusqu'en 2008.

- La société MADAS S.à r.l., avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B 107.316, nommée administrateur en date du 3 avril 2006, a désigné Monsieur Christian Francois, né le 1^{er} avril 1975, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat jusqu'en 2008.

Le 23 mai 2007.

SOUTHERN PARTICIPATIONS S.A.

FINDI S.à r.l. / MADAS S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

N. Thirion / C. François

Représentant permanent / Représentant permanent

Référence de publication: 2007074702/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07092. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080923) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Acergy S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 26, rue Louvigny.

R.C.S. Luxembourg B 43.172.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale annuelle tenue dans les bureaux de SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, Luxembourg le 25 mai 2007

1. Les administrateurs suivants sont ré-élus jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment nommés:

- Mark Woolveridge, Administrateur de sociétés, né à Sutton (UK) le 15 janvier 1935, demeurant à South View Lodge, Hedgerley Lane, Gerrard's Cross, Bucks SL9 8SX, England, Président du Conseil d'Administration

- Georges Doremus, Administrateur de sociétés, né à New Jersey (USA) le 26 mai 1946, demeurant à 13326 Brentwood Lane, US-77077 Houston, Texas, USA

- Tom Ehret, «Chief Executive Officer», né à Mulhouse (F) le 10 mars 1952, demeurant à Windmill Road, Sunbury-on-Thames, Middlesex, TW16 7HT, UK

- James B. Hurlock, Administrateur de sociétés, né à Illinois (USA) le 7 août 1933, demeurant à 46 Byram Drive, Greenwich, Connecticut 06830, USA

- Sir Peter Mason, Administrateur de société, né à Burnley (UK) le 9 septembre 1946, demeurant à 45 Graham Terrace, UK-SW1W8HN, Londres, Angleterre

- J. Frithjof Skouveroe, Administrateur de sociétés, né à Oslo (NOR) le 23 décembre 1944, demeurant à Nedre Ullern Terrasse 1, 0280 Oslo, Norway

- Trond Westlie, Administrateur de sociétés, né à Tonsberg (NOR) le 8 juin 1961, demeurant à 30 Ruglandveien, N-1358 Jar, Norway.

2. MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A., 6, rue Adolphe Fischer, Luxembourg est ré-élu Commissaire aux Comptes pour un terme expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires.

3. DELOITTE S.A., 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, est ré-élu Auditeur Indépendant de la société pour un terme expirant à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des actionnaires.

Certifié sincère et conforme

Pour ACERGY S.A.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007074543/795/35.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06458. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080499) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Romada.Fi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.758.

—
La société DMC S. à r.l., société anonyme avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B-107314, nommée administrateur en date du 22 mars 2006, a désigné Madame Saliha Boulhais, née le 7 juin 1966 à Florange, France, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 17 janvier 2007.

Certifié sincère et conforme

ROMADA.FI S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007074683/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07082. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Immo-Royal, Société d'Investissement à Capital Variable (en liquidation).

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 30.187.

—
CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 octobre 2006

En date du 18 octobre 2006, l'Assemblée Générale Extraordinaire:
a prononcé la clôture de la liquidation de la Société et a constaté que la Société a définitivement cessé d'exister.
Les livres et documents de la Société seront gardés pour une période de 5 ans à la FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, 50, avenue J.F. Kennedy, Luxembourg.
Le produit qui n'aurait pu être distribué sera déposé auprès de la Caisse de Consignations.

Luxembourg le 8 juin 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IMMO-ROYAL

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG, Société Anonyme

Signatures

Référence de publication: 2007074623/584/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06209. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081067) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Creola Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 222C, avenue Gaston Diderich.
R.C.S. Luxembourg B 117.037.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires tenue en date du 3 mai 2007 que:
Elle a réélu aux postes d'administrateurs jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008:
Madame Marjorie Golinvaux, juriste, demeurant à L-1420 Luxembourg, 222a, avenue Gaston Diderich,
Monsieur Patrick Weinacht, juriste, demeurant à L-1420 Luxembourg, 222a, avenue Gaston Diderich,
Madame Anne-Françoise Fouss, employée, demeurant à L-1420 Luxembourg, 222a, avenue Gaston Diderich.
Elle a réélu au poste de commissaire aux comptes de la société jusqu'à l'assemblée des actionnaires qui se tiendra en 2008:

MS GESTION S.A., établie et ayant son siège social au 14, avenue de la Gare à L-9233 Diekirch, inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-102 560.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007074671/1161/22.

Enregistré à Luxembourg, le 8 mai 2007, réf. LSO-CE01026. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080525) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

LaSalle Zama S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 125.320.

—
Les statuts coordonnés suivant l'acte n ° 46946 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

J. Elvinger

Notaire

Référence de publication: 2007075616/211/11.

(070081609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

Missions & Carrières International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 121.075.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Luxembourg en date du 30 mai 2007 que:

1) L'assemblée a décidé de nommer Monsieur Jean-Luc Respaut, demeurant à F-57000 Metz, 46, rue du Trou du Lièvre, comme directeur technique pour les activités de conseil économique.

2) L'assemblée a confirmé le pouvoir de l'administrateur-délégué, soit actuellement Monsieur Eric Decaesteker, demeurant à F-54300 Lunéville, 32, rue Ernest Bichot, d'engager la société par sa seule signature à l'exception des activités de conseil économique.

3) L'assemblée a décidé que les administrateurs de la société, soit actuellement:

- Monsieur Jean-Luc Respaut, demeurant à F-57000 Metz, 46, rue du Trou du Lièvre.

- Madame Marie Maud Decaesteker-Loigerot, demeurant à F-54300 Lunéville, 32, rue Ernest Bichot,

auront le pouvoir d'engager la société par signature conjointe avec celle de l'administrateur-délégué, obligatoire, à l'exclusion des activités de conseil économique.

Luxembourg, le 15 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007074675/320/26.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2007, réf. LSO-CF08052. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080724) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Ixos Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 27.592.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 18 avril 2007

En date du 18 avril 2007, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- De renouveler les mandats d'administrateur de Messieurs Umberto Nacamuli, Francesco Morandi, Sergio De Vecchi et Jacques Elvinger pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2008.

- De renouveler le mandat de Commissaire aux Comptes de DELOITTE S.A. pour une durée d'un an prenant fin lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires en 2008.

Luxembourg, le 15 mai 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour IXOS MANAGEMENT SA

FORTIS BANQUE LUXEMBOURG S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007074680/584/21.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juin 2007, réf. LSO-CF06216. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081064) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

General Supplies, Société Anonyme.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 50, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 75.290.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2007

L'Assemblée Générale, à l'unanimité, élit en qualité de:

Président Administrateur: M. Jean-Louis Henkens

Administrateur: M. Gilbert Ernens

Administrateur: Mme Marie-Thérèse Relecom

M. Michel Gillard

pour un mandat de 2 ans qui expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2009.

Le mandat de Commissaire de Monsieur André Raphaël Deschamps vient à expiration; présente Assemblée Générale.

A l'unanimité, l'Assemblée Générale nomme le cabinet DELVAUX, FRONVILLE, SERVAIS & ASSOCIÉS (DFSA) 428 Chaussée de Louvain B-1380 Lasne-Ohain représenté Monsieur Jean-Louis Servais en qualité de Commissaire pour une période de 3 ans expirera à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2010.

L'Assemblée autorise le Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière de société ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Monsieur Gilbert Ernens qui portera le titre d'Administrateur Délégué.

Certifié conforme

Signatures

Référence de publication: 2007074676/1807/24.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF06957. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070080801) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Romada.Fi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.758.

—
La société EFFIGI S. à r.l., société anonyme avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B-107313, nommée administrateur en date du 22 mars 2006, a désigné Monsieur Jean-Robert Bartolini, né le 10 novembre 1962 à Differdange, Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 17 janvier 2007.

Certifié sincère et conforme

ROMADA.FI S.A .

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007074684/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07080. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081082) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Southern Participations S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 35.096.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 23 mai 2007

Conformément aux dispositions de l'article 64 (2) de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, les Administrateurs élisent en leur sein un président à savoir la société MADAS S.à r.l., représentée par son représentant permanent Monsieur Christian François. Ce dernier assumera cette fonction pendant la durée de son mandat.

SOUTHERN PARTICIPATIONS S.A.

FINDI S.à r.l. / MADAS S.à r.l.

Administrateur / Administrateur

N. Thirion / C. François

Représentant Permanent / Représentant Permanent

Référence de publication: 2007074693/795/18.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07093. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Romada.Fi S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 85.758.

La société LOUV S. à r.l., société anonyme avec siège social au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, inscrite au R.C.S. de et à Luxembourg sous le numéro B-86272, nommée administrateur en date du 25 septembre 2002, a désigné Monsieur Marc Limpens, né le 17 février 1951 à Overijse, Belgique, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, comme représentant permanent pour toute la durée de son mandat soit jusqu'à l'assemblée générale statutaire de l'an 2007.

Luxembourg, le 17 janvier 2007.

Certifié sincère et conforme

ROMADA.FI S.A .

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007074685/795/19.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07077. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Endurance Offices Class a Asset S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 129.061.

STATUTES

In the year two thousand and seven, on the fourth day of May.

Before Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

Appeared:

ENDURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT COMPANY S.A., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg having its registered office at 69, route d'Esch, L-1470 Luxembourg, registered with the Companies and Trade Register of Luxembourg, under the number B 105.344,

acting in its capacity as management company of THE ENDURANCE REAL ESTATE FUND FOR CENTRAL EUROPE, a mutual fund (fonds commun de placement) organized under the laws of Luxembourg,

represented by Mr Luc Leroi, employee, with professional address in Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte L-1330 Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of association of a private limited liability company.

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

Art. 1. Form, Corporate Name. Hereby is formed under the name of ENDURANCE OFFICES CLASS A ASSET S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the «Articles»).

Art. 2. Registered Office. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The board of managers is authorised to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its members deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 3. Corporate Objectives. The Company's object is to acquire and hold interests, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

The Company may also enter into the following transactions:

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility;
- to advance, lend or deposit money or give credit to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect member of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies» and each as a «Connected Company»).

For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise;

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company, or any of the Connected Companies and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of Luxembourg Law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfil its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its object in all areas described above.

Art. 4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II.- Capital, Shares

Art. 5. Corporate Capital. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by one hundred and twenty-five (125) shares of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

Art. 6. Capital Amendment. The capital may be changed at any time by a decision of the single member (where there is only one member) or by a decision of the members' meeting, in accordance with article 16 of the Articles.

Art. 7. Distribution Right of Shares. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 8. Shares Indivisibility. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 9. Transfer of Shares. In case of a single member, the Company's shares held by the single member are freely transferable.

In the case of plurality of members, the shares held by each member may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Each member agrees that it will not pledge or grant a security interest in any of shares without the prior consent of the majority of the members owning at least three-quarter of the Company's share capital.

Chapter III.- Management

Art. 10. Management. A board of managers composed of at least two members manages the Company. The managers need not to be members. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of members holding a majority of votes.

The resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

Any Manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email or letter another Manager as his proxy.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating manager is able to hear and to be heard by all other participating managers whether or not using this technology, and each participating manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

Written resolutions of the board of managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the members of the board of managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by mail, fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the board of managers' meetings, physically held.

Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

Art. 11. Powers of the manager. In dealing with third parties, the managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of members fall within the competence of the board of managers. The board of managers, may, in particular, enter into investment adviser agreements and administration agreements.

Art. 12. Representation of the Company. The Company shall be bound by the sole signature of any member of the board of managers.

Art. 13. Sub-Delegation and Agent of the manager. Any members of the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

Any members of the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 14. Remuneration of the manager. The powers and remunerations of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

Art. 15. Liabilities of the Manager. The members of the board of managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company.

Chapter IV.- General meeting of meeting

Art. 16. Powers of the General Meeting of Member(s). The single member assumes all powers conferred to the general members' meeting.

In case of a plurality of members, each member may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each member has voting rights commensurate with his shareholding.

A member may act at any general meeting of members by appointing (or, if the member is a legal entity, its legal representative(s)) in writing or by telefax, cable, telegram, telex, email as his proxy another person who need not be a member himself.

Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by members owning more than half of the share capital. However, resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the members owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

Art. 17. Annual General Meeting. The annual general meeting of members is held in the City of Luxembourg, at a place specified in the notice convening the meeting in Luxembourg on the first Monday of the month of December at 11.00 a.m. and for the first time in 2007. If such day is a legal or a bank holiday in Luxembourg, the annual General Meeting shall be held on the next following bank business day in Luxembourg at the same time.

Art. 18. Other General Meetings. The board of manager may convene other general meetings of the members.

Such meetings must be convened if members representing more than fifty percent of the Company's capital so require.

Chapter V.- Business year - Balance sheet

Art. 19. Business Year. The Company's financial year starts on the 1st of October and ends on the 30th of September of the following year.

At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the board of managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each member shall have the right to inspect the books and records of the Company, the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 20. Allocation and Distribution of the Profits. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's unit capital.

The balance of the net profit may be distributed to the member(s) in proportion to his/their shareholding in the Company.

Chapter VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 21. Causes of Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single member or of one of the members.

Art. 22. Liquidation. At the time of winding up the Company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, members or not, appointed by the members who shall determine their powers and remuneration.

A sole member can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Chapter VII.- Applicable law

Art. 23. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

1. *Transitory provisions*

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the corporation and shall terminate on the 30th of September 2007.

2. *Subscription - payment*

All the one hundred twenty-five (125) shares representing the entire capital have been entirely subscribed by ENDURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT COMPANY S.A., prenamed, acting in its capacity as management company of THE ENDURANCE REAL ESTATE FUND FOR CENTRAL EUROPE and fully paid up in cash, therefore the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is as now at the disposal of the Company, proof of which has been duly given to the notary.

3. *Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about EUR 2.000.-.

4. *General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolutions:

1) Are appointed as managers for an undetermined period:

- Mr Jean-François Ott, residing at 120, boulevard Maurice Barrès, F-75116 Neuilly sur Seine,
- Mr Luc Leroi, residing at 28, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg,
- Dr. Christoph Manthe, with professional address at Premyslovská 2845/43, 130 00 Praha 3, Czech Republic,
- Mr Ales Vobruba, with professional address at Premyslovská 2845/43, 130 00 Praha 3, Czech Republic.

In accordance with article 12 of the bylaws, the company shall be bound by the sole signature of any member of the board of managers.

2) The Company shall have its registered office at L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

5. *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatre mai.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

ENDURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT COMPANY S.A., une société de droit luxembourgeois sous forme de société anonyme ayant son siège social au L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch, inscrite au registre de commerce et des sociétés sous le numéro B 105.344,

agissant en sa qualité de société de gestion de THE ENDURANCE REAL ESTATE FUND FOR CENTRAL EUROPE, un fonds commun de placement existant sous la loi luxembourgeoise,

représentée par Monsieur Luc Leroi, employé privé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er} .-Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er} .Forme, Dénomination. Par la présente, il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de ENDURANCE OFFICES CLASS A ASSET S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après «la

Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

Art. 2. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg. Le conseil de gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la Ville du siège statutaire.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

La Société pourra également, être engagée dans les opérations suivantes:

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit;
- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les «Sociétés Apparentées» et chacune une «Société Apparentée»);

Pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme détenteur ultime, trustée ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

La Société peut réaliser toutes opérations juridiques, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

Art. 5. Capital social. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), représenté par cent vingt-cinq (125) parts sociales d'une valeur nominale de cent Euros (EUR 100-) chacune.

Art. 6. Modification du Capital. Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique (quand il y a un seul associé) ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 16 des présents Statuts.

Art. 7. Droit de Distribution des Parts. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfiques de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Art. 8. Indivisibilité des Parts. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

Art. 9. Transfert des parts. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Chaque associé s'engage à ne pas mettre en gage ou conférer des garanties sur les parts qu'il détient sans le consentement préalable de la majorité des associés détenant au moins trois quarts du capital social de la Société.

Titre III.- Gérance

Art. 10. Gérance. La Société est gérée par un conseil de gérance composé d'au moins deux membres. Les gérants ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Les résolutions du conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

Tout Gérant est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du conseil de gérance par un autre Gérant, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un email ou d'une lettre.

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les gérants participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

Des résolutions du conseil de gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous ses membres. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, e-mail, télégramme ou télex. Ces décisions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du conseil de gérance physiquement tenue.

Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

Art. 11. Pouvoirs du Gérant. Dans les rapports avec les tiers, les gérants ont tous les pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tout acte et opération conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du conseil de gérance. Le conseil de gérance peut, en particulier, conclure des contrats de conseil en investissement et des contrats d'administration.

Art. 12. Représentation de la Société. La Société est valablement engagée par la signature individuelle d'un membre du conseil de gérance.

Art. 13. Sub - délégation et Agent du Gérant. Tout membre du conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Tout membre du conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 14. Rémunération du Gérant. Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

Art. 15. Responsabilités du Gérant. Les membres du conseil de gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Titre IV.- Assemblée Générale des associés

Art. 16. Pouvoirs de l'Assemblée Générale de l'Associé (des Associés). L'associé unique exerce tous pouvoirs qui lui sont conférés par l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient. Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui.

Un associé est autorisé à se faire représenter à toute assemblée des associés par un mandataire qui ne doit pas nécessairement être associé lui-même, pour autant que ce dernier ait été nommé à cet égard par une procuration écrite, par téléfax, ou par email, téléphone, télégramme, télex.

Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Art. 17. Assemblée Générale Annuelle. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à l'endroit indiqué dans les convocations le premier lundi du mois de décembre à 11.00 heures, et pour la première fois en 2007. Si ce jour correspond à un congé légal ou bancaire, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable suivant dans la Ville de Luxembourg à la même heure.

Art. 19. Autres Assemblées Générales. Le conseil de gérance pourra convoquer d'autres assemblées générales. De telles assemblées doivent être convoquées si des associés représentant plus de cinquante pour cent du capital de la Société le demande.

Titre V.- Exercice social - Comptes annuels

Art. 19. Exercice Social. L'année sociale commence le premier octobre et se termine le trente septembre de l'année suivante.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le conseil de gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Tout associé aura le droit de prendre connaissance des livres de la Société, desdits inventaires et bilan au siège social.

Art. 20. Réserve Légale et Distribution du Bénéfice. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Titre VI.- Dissolution - Liquidation

Art. 21. Causes de Dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son associé unique ou de l'un des associés.

Art. 22. Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation, en prenant personnellement à sa charge tous les actifs et passifs, connus et inconnus, de la Société.

Titre VII.- Loi applicable

Art. 23. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

1. Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente septembre 2007.

2. Souscription - libération

Les cent vingt-cinq (125) parts sociales représentant l'intégralité du capital social ont toutes été souscrites par EN-DURANCE REAL ESTATE MANAGEMENT COMPANY S.A., prénommée, agissant en sa qualité de société de gestion de THE ENDURANCE REAL ESTATE FUND FOR CENTRAL EUROPE et intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500.-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

3. Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ EUR 2.000,-.

4. Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Sont nommés gérants pour une période indéterminée:

- M. Jean-François Ott, 120, boulevard Maurice Barrès, F-75116 Neuilly sur Seine,
- M. Luc Leroi, 28, rue des Genêts, L-1621 Luxembourg,
- Dr. Christoph Manthe, avec adresse professionnelle à Premyslovská 2845/43, 13000 Prague, République Tchèque,
- M. Ales Vobruba, avec adresse professionnelle à Premyslovská 2845/43, 13000 Prague, République Tchèque.

Conformément à l'article 12 des statuts, la Société se trouvera engagée par la signature individuelle d'un membre du conseil de gérance.

2) Le siège social de la Société est établi au L-1330 Luxembourg, 48, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

5. Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: L. Leroi, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 10 mai 2007. Relation: LAC/2007/7900. - Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 mai 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2007076225/242/359.

(070082950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juin 2007.

Ramill International Holdings S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 92.224.

Extract of the resolution taken by the Board of Directors on May 7th, 2007

- Mr Edmond Muller, Director, born in Luxembourg on May 8th, 1950, residing at 17, route de Kahler, L-8378 Luxembourg, is appointed Chairman of the Board. He will take on this position for the whole duration of his mandate as Director.

Extrait de la résolution prise par le Conseil d'Administration le 7 mai 2007

- Monsieur Edmond Müller, Administrateur de la Société, né à Luxembourg le 8 mai 1950, résidant au 17, route de Kahler, L-8378 Luxembourg, est nommé Président du Conseil d'Administration. Il occupera cette fonction pendant toute la durée de son mandat d'Administrateur.

Luxembourg, le 7 mai 2007.

Certifié sincère et conforme

RAMILL INTERNATIONAL HOLDINGS S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007074688/795/22.

Enregistré à Luxembourg, le 20 juin 2007, réf. LSO-CF07075. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

Gerrards Cross Finance II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 29, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 104.947.

On the Seventeenth of April, in the year Two Thousand and Seven.

Before us Maître Joseph Elvinger, notary public residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of GERRARDS CROSS FINANCE II Sàrl, a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated by notarial deed, before Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notary public residing in Luxembourg, on 16th December 2004, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 262 of March 23rd, 2005, having its registered office in L-1651 Luxembourg, 29, avenue Guillaume, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B. 104.947 (hereafter referred to as the «Company»).

The meeting was opened by Mr Benoît Massart, lawyer, having his professional address at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, being in the chair, who appointed as Secretary Mr Yohan Menna, lawyer, having his professional address at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, the meeting elected as Scrutineer Mr Yohan Menna, prenamed.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The agenda of the meeting is the following:

1. Decision to amend article 10, fifth paragraph, of the articles of incorporation of the company so that it will henceforth read as follows:

«The Company shall be bound by the sole signature of its single manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two members of the Board of Managers or by any other person to whom a special power of attorney has been granted by the Board of Managers.»;

2. Decision to appoint Mr Gerhard Wittl and Mr Jobst Beckmann as Managers;

3. Confirmation of the current composition of the board of managers of the Company; and

4. Miscellaneous.

II. The represented shareholder at the present extraordinary general meeting (thereof to referred to as the «Sole Shareholder»), the proxy-holder of the represented shareholder, and the number of his shares, are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the represented shareholder, the proxy-holder of the represented shareholder, the bureau of the meeting and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed.

The proxy of the represented shareholder will also remain annexed to the present deed.

III. As appears from the said attendance list, all the shares in circulation are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

After the foregoing has been approved, the represented shareholder took the following resolutions:

I. First resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 10, fifth paragraph, of the articles of incorporation of the company so that it will henceforth read as follows:

«The Company shall be bound by the sole signature of its single manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of two members of the Board of Managers or by any other person to whom a special power of attorney has been granted by the Board of Managers.»

II. Second resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint the following persons, Real Estate Professionals, residing at 1, Wittelsbacher Platz, D-80333 Munich (Germany), as Managers, with immediate effect:

- Mr Gerhard Wittl; and
- Mr Jobst Beckmann.

Mr Gerhard Wittl and Mr Jobst Beckmann are appointed for an indefinite period.

III. Third resolution

The Sole Shareholder declares that the current composition of the board of managers of the Company is the following:

- Mr Jan Baldem Reinhard Mennicken;
- Mr Jobst Beckmann; and
- Mr Gerhard Wittl.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind will be born by the Company as, a result of the present deed, are estimated at approximately EUR 2,000.-.

The notary, who understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French versions, the English one will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the appearing party, she signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

En l'an deux mille sept, le dix-sept avril.

Par devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de GERRARDS CROSS FINANCE II Sàrl, société à responsabilité limitée, constituée par acte notarié, par devant Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 décembre 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 262 du 23 mars 2005, ayant son siège social au 29, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B. 104.947 (ci-après la «Société»).

L'assemblée a été ouverte par M. Benoît Massart, juriste, ayant son adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, président, celui-ci a nommé comme Secrétaire M. Yohan Menna, juriste, ayant son adresse professionnelle au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, l'assemblée a élu comme Scrutateur M. Yohan Menna, précité.

Le bureau de la présente assemblée ayant été constitué, le Président a déclaré et requis du notaire qu'il établisse que:

I. L'agenda de l'assemblée est le suivant:

1. Décision de modifier l'article 10, cinquième paragraphe, des statuts de la Société, lequel devra désormais être lu comme suit:

«La société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance ou de toute autre personne à qui un mandat spécial a été donné par le Conseil de Gérance.»;

2. Décision de nommer M. Gerhard Wittl et M. Jobst Beckmann comme gérants;

3. Confirmation de la composition de l'actuel conseil de gérance de la Société;

4. Divers.

II. L'associé représenté à la présente assemblée générale extraordinaire (ci-après l'«Associé Unique»), le mandataire de l'associé représenté, ainsi que le nombre de parts sociales qu'il détient, sont renseignés sur une liste de présence; cette liste de présence, signée par l'associé représenté, le mandataire de l'associé représenté, par les membres du bureau de la présente assemblée et le notaire instrumentant, sera annexée au présent acte.

La procuration de l'associé représenté sera également annexée au présent acte.

III. Il résulte de cette liste de présence que toutes les parts sociales en circulation sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut valablement décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour.

Après approbation des précédentes, l'associé représenté a adopté les résolutions suivantes:

I. Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier l'article 10, cinquième paragraphe, des statuts de la Société, lequel devra désormais être lu comme suit:

«La société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance ou de toute autre personne à qui un mandat spécial a été donné par le Conseil de Gérance.»

II. Deuxième résolution

L'Associé Unique décide de nommer les personnes suivantes, Professionnels du Secteur Immobilier (Real Estate Professionals), demeurant à 1, Wittelsbacher Platz, D-80333 Munich (Allemagne), comme gérants, avec effet immédiat:

- M. Gerhard Wittl; et
- M. Jobst Beckmann.

M. Gerhard Wittl et M. Jobst Beckmann sont nommés pour une période indéterminée.

III. Troisième résolution

L'Associé Unique déclare que l'actuel conseil de gérance de la Société est composé comme suit:

- M. Jan Baldem Reinhard Mennicken;
- M. Jobst Beckmann; et
- M. Gerhard Wittl.

Coûts

La partie comparante évalue que les dépenses, frais, rémunérations et charges, de quelque nature qu'ils soient, incombant à la société à raison du présent acte, sont estimés à EUR 2.000,-.

Le notaire instrumentant, qui affirme maîtriser la langue anglaise, déclare qu'à la demande de la partie comparante, le présent acte est libellé en anglais, suivi d'une traduction française, et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et la traduction française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite à la partie comparante, celle-ci a signé l'original du présent acte avec le notaire.

Signé: B. Massart, Y. Menna, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 20 avril 2007. Relation: LAC/2007/5617. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 juin 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2007075538/211/122.

(070082380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2007.

Maylys Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 68.648.

—
EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 15 juin 2007 a reconduit pour un terme de trois ans le mandat d'administrateur de Messieurs Luciano Dal Zotto, administrateur de sociétés, demeurant à L-4423 Soleuvre et Nico Becker, administrateur de sociétés, demeurant à L-5680 Dalheim et de Madame Nathalie Thunus, administrateur de sociétés, demeurant à B-6780 Messancy, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme de trois années, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler, expert comptable, avec adresse professionnelle à L-2546 Luxembourg, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2010.

Pour extrait conforme

MAYLYS HOLDING

Signature

Référence de publication: 2007074695/546/20.

Enregistré à Luxembourg, le 22 juin 2007, réf. LSO-CF08023. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081020) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 juin 2007.

NEW INVEST.com S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1258 Luxembourg, 2, rue Jean-Pierre Brasseur.

R.C.S. Luxembourg B 94.210.

—
Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le mercredi 13 juin 2007

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui s'est tenue en date du 13 juin 2007 que:

1) L'Assemblée a décidé d'accepter, avec effet immédiat, la démission de l'administrateur en fonction, la société à responsabilité limitée CD-GEST S.à r.l., ayant son siège social à L-1258 Luxembourg, au 4, rue Jean-Pierre Brasseur.

2) L'Assemblée a décidé de nommer, avec effet immédiat, Madame Josten Renate, Licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant professionnellement à L-1258 Luxembourg au 2, rue Jean-Pierre Brasseur, nouvel administrateur de la société, en remplacement de l'administrateur démissionnaire.

Le nouvel administrateur termine le mandat de son prédécesseur qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de l'an 2008.

Luxembourg le 14 juin 2007.

Pour extrait conforme

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2007075062/320/22.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juin 2007, réf. LSO-CF08664. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081655) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

OA Consulting, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 114.730.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007075235/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05812. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081242) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.

Electro Viaduc S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1160 Luxembourg, 6-10, boulevard d'Avranches.

R.C.S. Luxembourg B 22.564.

—
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signature

Référence de publication: 2007075234/1185/13.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05806. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070081240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 juin 2007.
